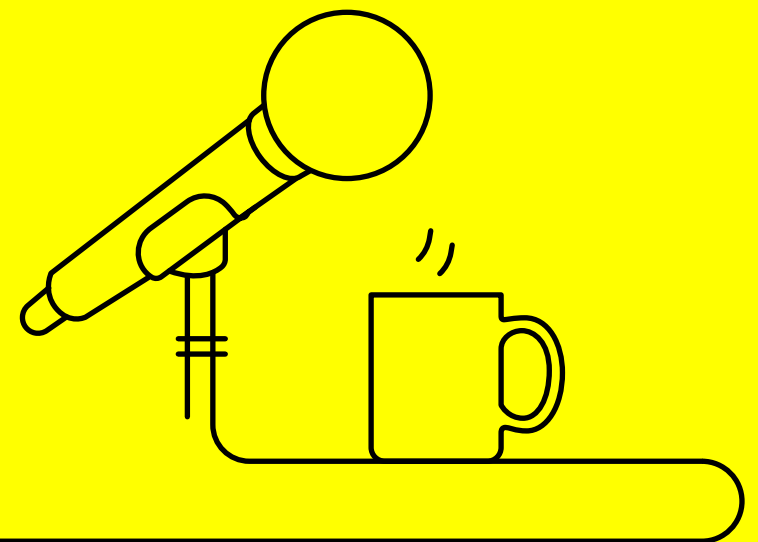
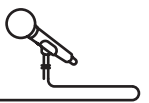


Apur'café

Jeudi 7 janvier 2021

Espaces publics
à végétaliser





Publication réalisée par :

Patricia Pelloux, directrice adjointe, ingénieure
Yann-Fanch Vauléon, paysagiste, chef de projet

Cartographie et traitement statistique :

Marie-Thérèse Besse, géomaticienne, cartographe
Yann-Fanch Vauléon, paysagiste, chef de projet

Contexte de l'étude

Un travail réalisé par l'Apur avec la DEVE, la DVD, la DPE

Phase 1 : de décembre 2019 à juin 2020 :

« Espaces publics à végétaliser à Paris »

Cette étude a permis d'établir les enjeux de végétalisation des voies au regard de critères :

- historiques (promenades de Paris),
- écologiques (trame verte, îlots de chaleur,...),
- morphologiques (gabarits des voies) et urbains (centralités, équipements...)

Phase 2 : de juillet à octobre 2020

« Orientations pour des espaces publics végétalisés à Paris »

Cahier 1 : Identification des sites potentiels

Cahier 2 : Atlas par arrondissement

L'étude du potentiel de végétalisation a été menée sur la base des critères élaborés dans la phase 1, en analysant pour chaque tronçon, au regard de l'éloignement minimal aux façades et aux principaux réseaux en sous-sol :

- le potentiel de plantation d'arbres
- le potentiel de végétalisation au sol (strate herbacée et arbustive)



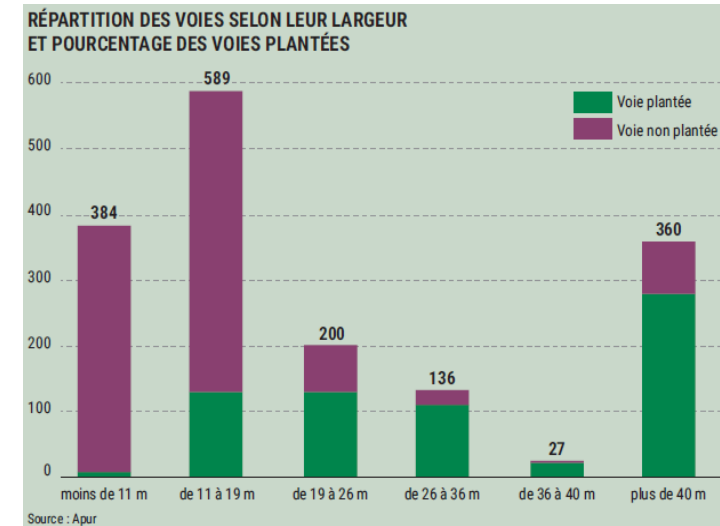
Un patrimoine végétal de près de 110 000 arbres sur l'espace public



Alignement bilatéral de platanes sur le boulevard Voltaire (Paris 11^e), largeur 30 m



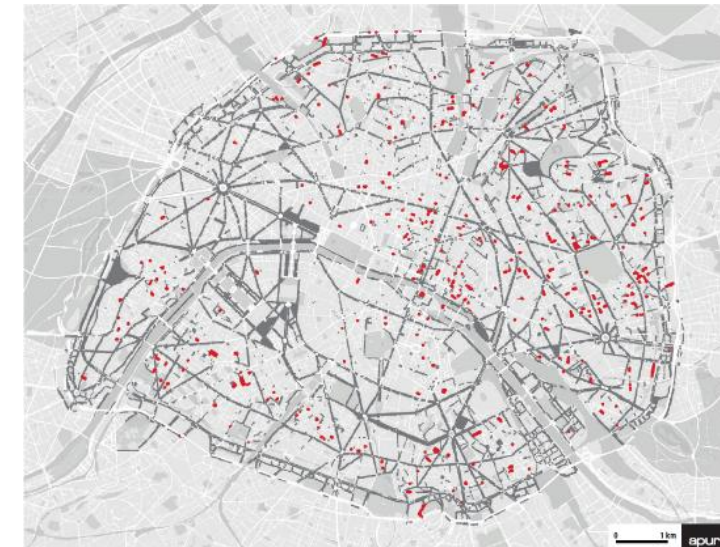
Rue Boutebrie (Paris 5^e) largeur moyenne 12,5 m, en 2019



89 % des arbres sont plantés sur des voies de plus de 19 m de large

9,5% des arbres sont plantés sur des voies de largeur comprise entre 11 et 19 m

Près de 2 000 arbres ornent ponctuellement les voies de moins de 11 m de large



Un enjeu patrimonial lié à l'héritage des promenades de Paris



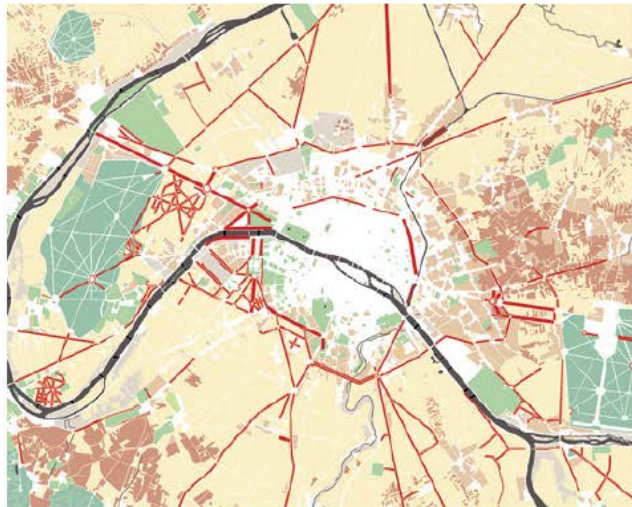
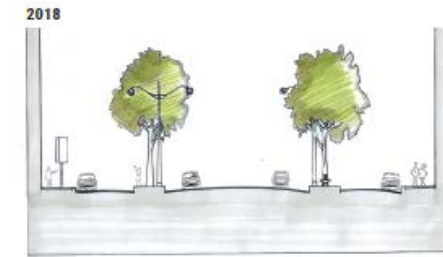
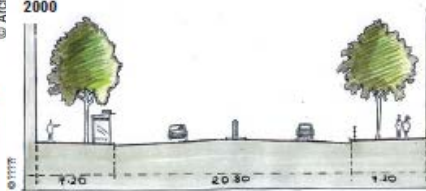
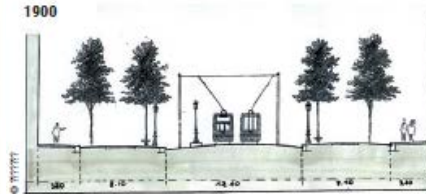
© Archives de Paris

Avenue d'Italie, vers 1900



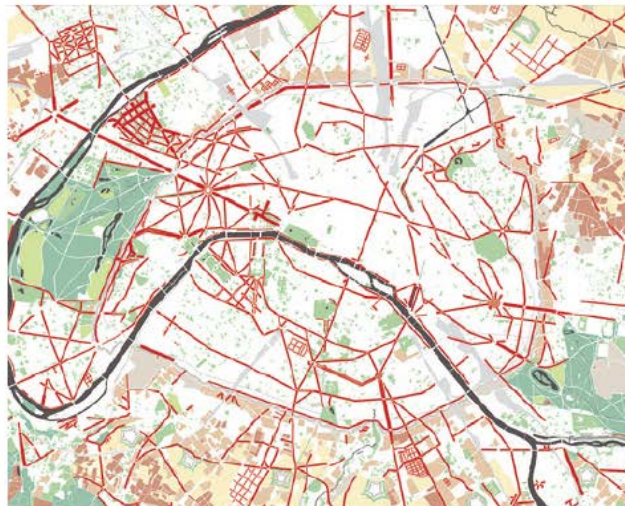
© Archives de Paris

Boulevard Arago, vers 1900



© Apur

Voies plantées vers 1830 (extrait de la recherche Naturpradi)



© Apur

Voies plantées vers 1900 (extrait de la recherche Naturpradi)



Evolution de l'avenue de Wagram
(Paris 17^e) largeur moyenne 35 m

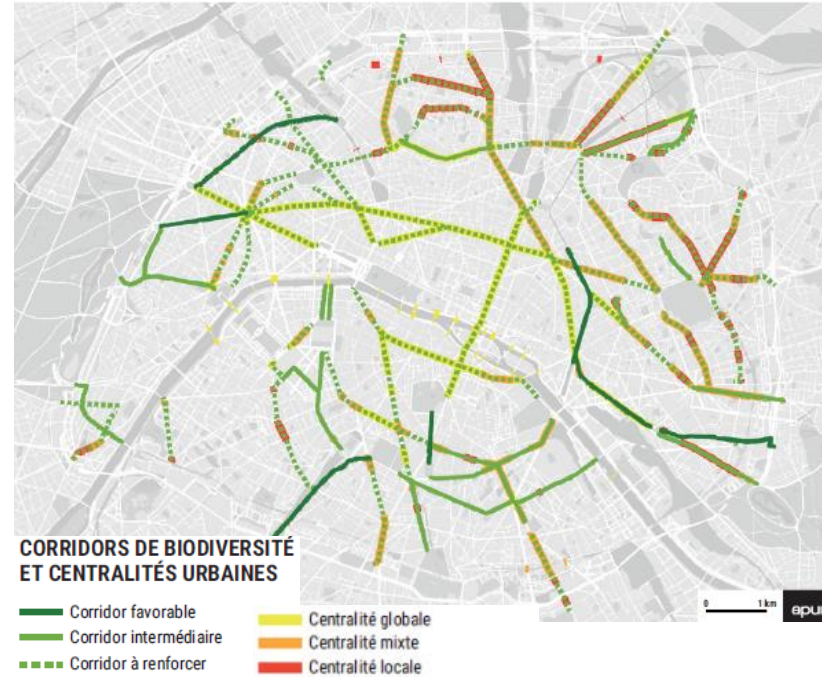


Evolution de l'avenue Hoche (Paris
17^e) largeur moyenne 36 m

Un enjeu de renforcement de la fonctionnalité des corridors de biodiversité



Extrait des Chemins de la Nature à Paris, carte annexée au Plan Biodiversité, validé en mars 2019



115 km
de corridors urbains
de biodiversité
sur voirie

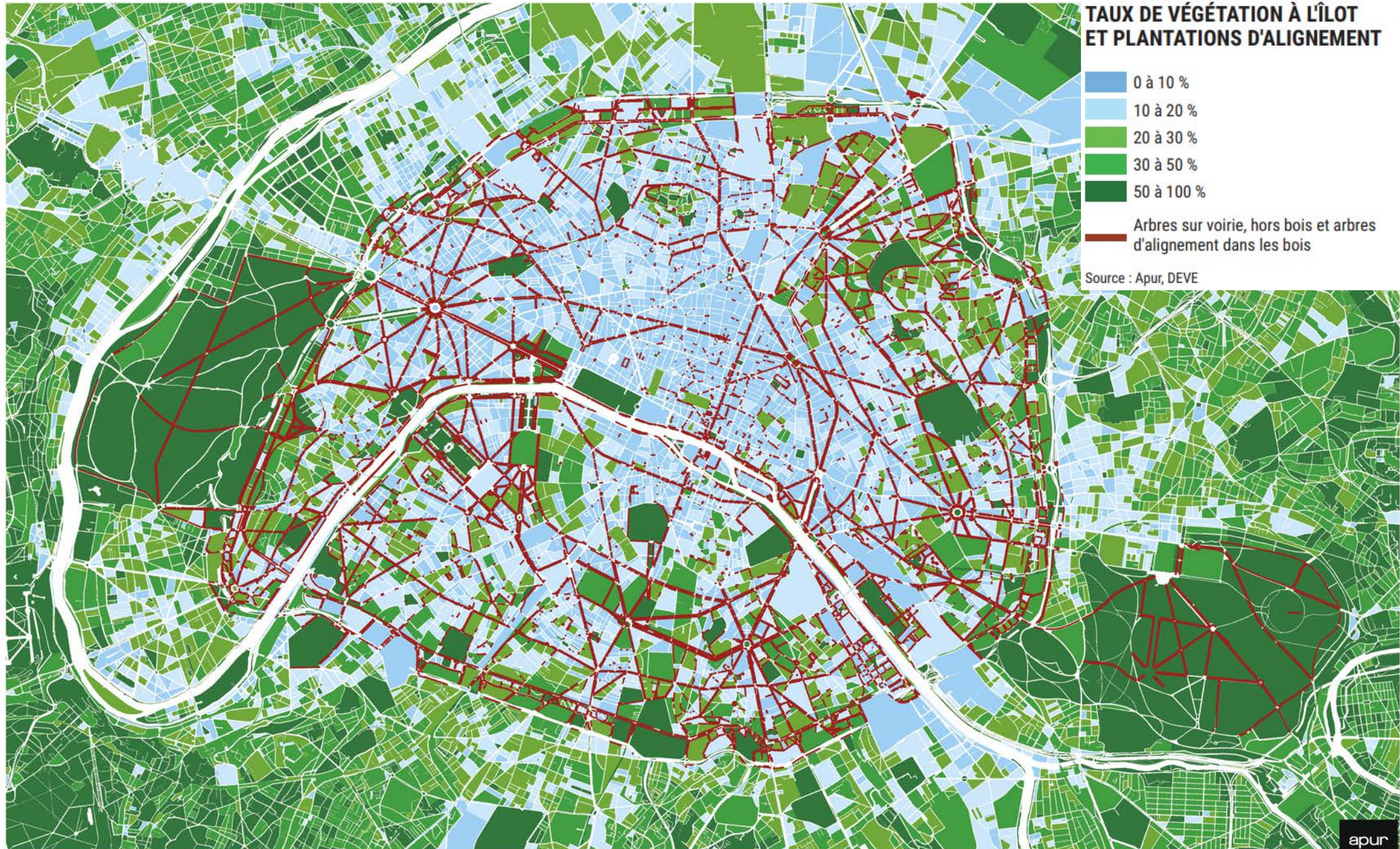


Boulevard de Belleville (Paris 19^e), corridor qualifié de « potentiel » dans une centralité urbaine, et dont la qualité écologique est renforcée par un aménagement récent

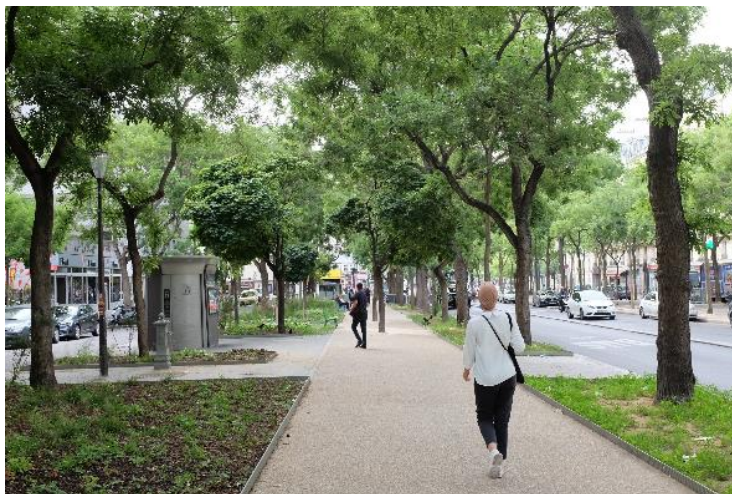


Boulevard de Ménilmontant (Paris 19^e), corridor qualifié de « potentiel » dans une centralité urbaine, et dont la qualité écologique est à renforcer

Un enjeu de rafraîchissement notamment dans les quartiers carencés en végétation



Un enjeu de nature en ville plébiscité par les citoyens



8 actions proposées pour renforcer la végétation sur l'espace public parisien

Axe 1 : Renforcer le réseau des rues majeures plantées parisiennes

pour une meilleure fonctionnalité des corridors de biodiversité, une reconquête et développement du patrimoine des promenades plantées

- 1. Retrouver le caractère de promenade sous les doubles alignements existants**
- 2. Reconstituer les doubles alignements historiques disparus**
- 3. Améliorer la qualité paysagère des trottoirs plantés de plus de 6 m de large**
- 4. Planter les rues de plus de 19 m de large non plantées**
- 5. Planter les rues de faubourgs non plantées**

Axe 2 : Créer des rues jardins de proximité

pour renforcer la place de la nature en ville, rafraichir et apaiser localement

- 6. Végétaliser à proximité des écoles**
- 7. Végétaliser les voies bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sports de plein air**
- 8. Végétaliser les voies courtes et résidentielles**

Axe 1 : Renforcer le réseau des rues majeures plantées parisiennes

- 1 / Retrouver le caractère de promenade sous les doubles alignements existants
- 2 / Reconstituer les doubles alignements historiques disparus
- 3 / Améliorer la qualité paysagère des trottoirs plantés de plus de 6 m de large
- 4 / Planter les rues de plus de 19 m de large non plantées
- 5 / Planter les rues de faubourgs non plantées

Sur ces grands axes, le potentiel de plantation a été estimé à :

- 12 300 arbres
- 107 ha de surface végétalisable

Les surfaces végétalisables pourront être étendues en intégrant les portions de voies ne présentant pas de potentiel pour la plantation d'arbre, au regard des réseaux.

La mise en œuvre de ces plantations se fera partiellement sur trottoir, sur stationnement de surface et sur chaussée.

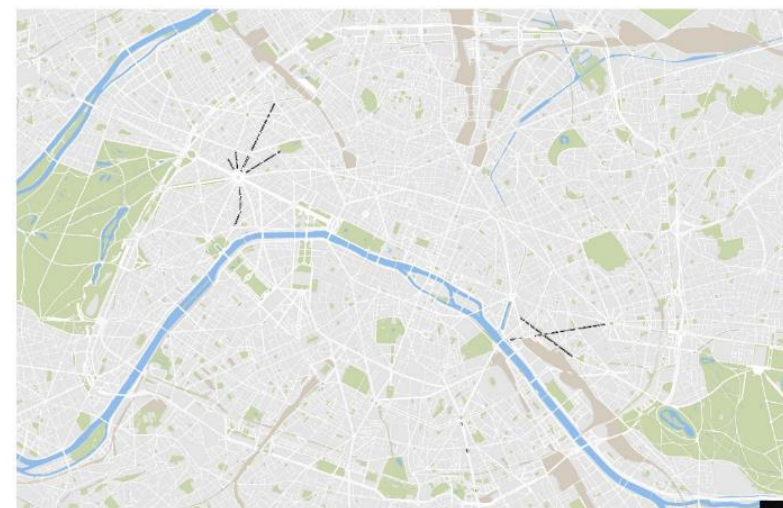


- | | | |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|
| ■ Double alignement existant et à reconstituer | ■ Voie de plus de 19 m avec potentiel | ■ Voie de faubourg avec potentiel |
| ■ Trottoirs plantés de plus de 6 m de large et autres arbres | ■ Voie de plus de 19 m sans potentiel | ■ Voie de faubourg sans potentiel |

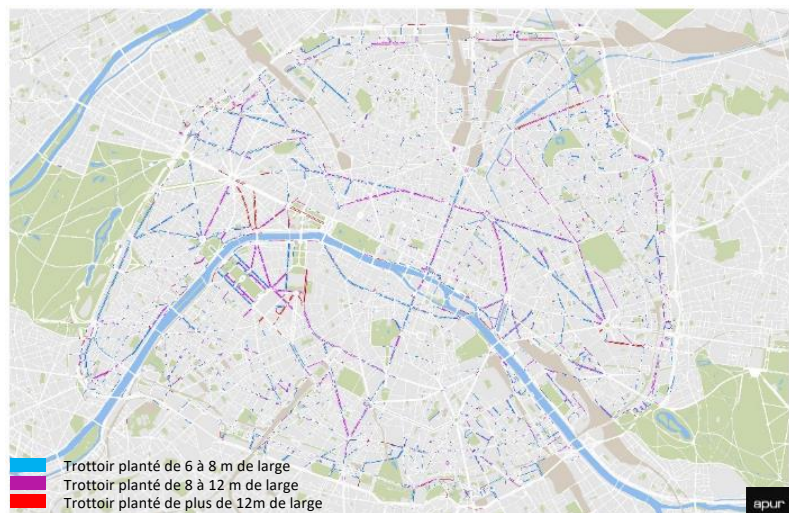
Actions 1, 2 et 3 / Renforcer le caractère végétal des promenades de Paris



Action 1 / Retrouver le caractère de promenade sous les 176 km de mails existants



Action 2 / Reconstituer les 14 km de doubles alignements historiques disparus



Action 3 / Améliorer la qualité paysagère des 640 km de trottoirs plantés de + de 6 m de large



Action 1 / Retrouver le caractère de promenade sous les 176 km de mails existants

Boulevard Saint-Jacques, Paris 14e



Esquisse de principe



Le boulevard Saint-Jacques aujourd'hui

Action 2 / Reconstituer les 14 km de doubles alignements historiques disparus

Avenue d'Iéna, Paris 16e



Esquisse de principe



L'avenue d'Iéna aujourd'hui

Action 3 / Améliorer la qualité paysagère des 640 km de trottoirs plantés de + de 6 m de large

Boulevard Beaumarchais, Paris 3e

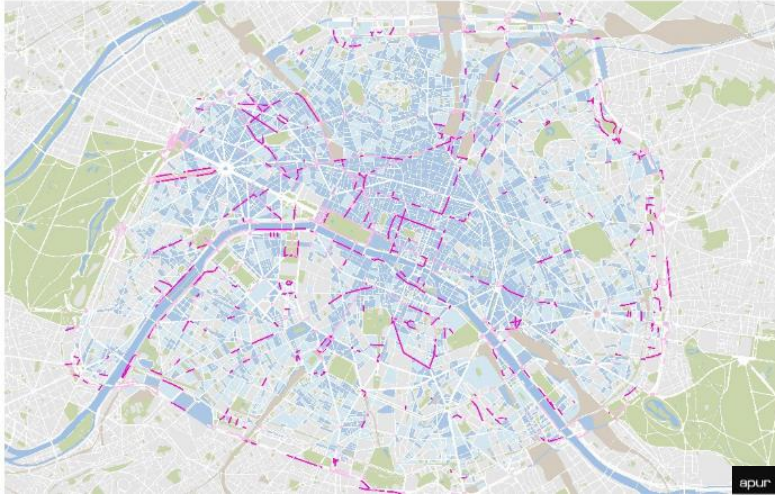


Esquisse de principe



Le boulevard Beaumarchais aujourd'hui

Action 4 / Planter les 69 km de voies de plus de 19 m de large non plantés, présentant un potentiel de plantation d'arbres



- Voie de plus de 19 m avec potentiel de plantation d'arbre
- Taux de végétation inférieur à 10%
- Voie de plus de 19 m sans potentiel de plantation d'arbre
- Taux de végétation compris entre 10% et 20 %



Avenue de France, 13^e



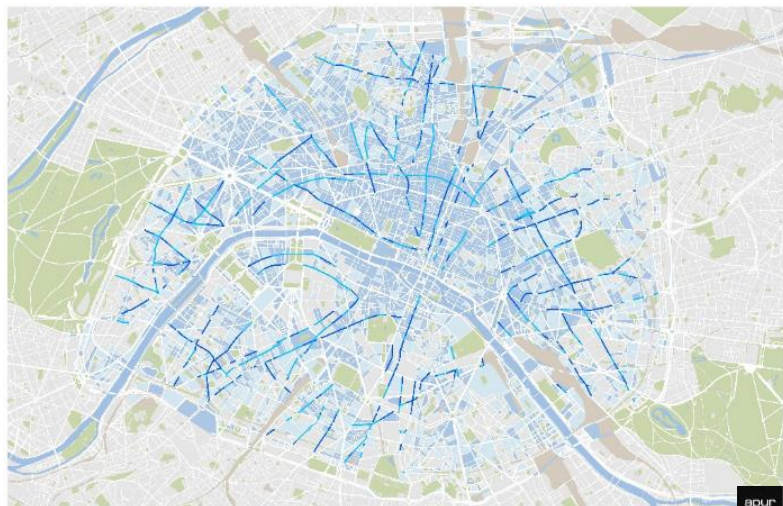
Rue Etienne Marcel, 2^e



Rue Nationale, 13^e



Action 5 / Planter les 46 km de voies de faubourgs de 11 à 19 m non plantés, présentant un potentiel de plantation d'arbres



- Voie de faubourg avec potentiel de plantation d'arbre
- Voie de faubourg sans potentiel de plantation d'arbre
- Taux de végétation inférieur à 10%
- Taux de végétation compris entre 10% et 20%



Rue des Martyrs, 9^e



Rue Ménilmontant, 20^e



Rue de la Glacière, 14^e



Axe 2 : Créer des rues jardins de proximité

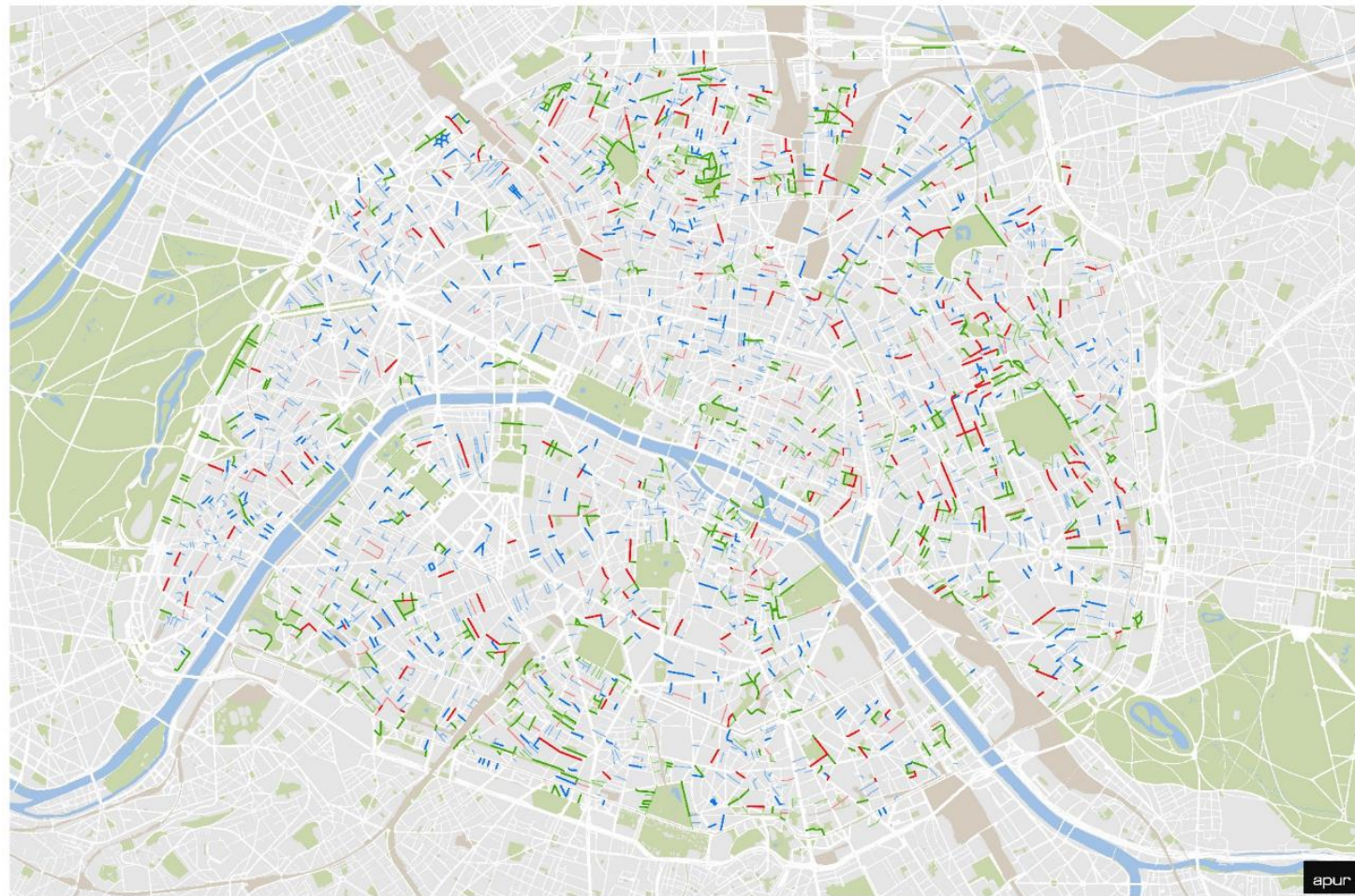
- 6/ Végétaliser à proximité des écoles
- 7/ Végétaliser les voies bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sports de plein air
- 8/ Végétaliser les voies courtes et résidentielles

Sur ces rues jardins, le potentiel de plantation a été estimé à :

- 7 550 arbres
- 38 ha de surface végétalisable

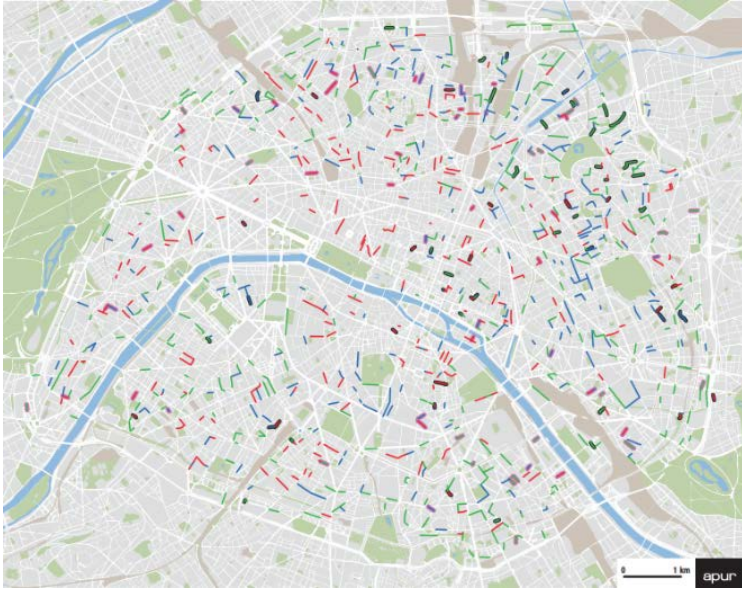
Les surfaces végétalisables pourront être étendues en intégrant les portions de voies sans potentiel de plantation d'arbre au regard des réseaux.

La mise en œuvre de ces plantations se fera partiellement sur trottoir, sur stationnement de surface et sur chaussée.



- | | | |
|--|--|--|
| ■ Rue école avec potentiel | ■ Rue de parc avec potentiel | ■ Rue courte résidentielle avec potentiel |
| ■ Rue école sans potentiel | ■ Rue de parc sans potentiel | ■ Rue courte résidentielle sans potentiel |

Action 6 / Végétaliser les voies à proximité des écoles maternelles, élémentaires et collèges, publiques et privées



- Rue école plantée
- Rue école non plantée avec potentiel de plantation d'arbres
- Rue école non plantée sans potentiel de plantation d'arbres
- Rue école piétonne
- Rue école fermées et aires piétonnes créées à la rentrée 2020

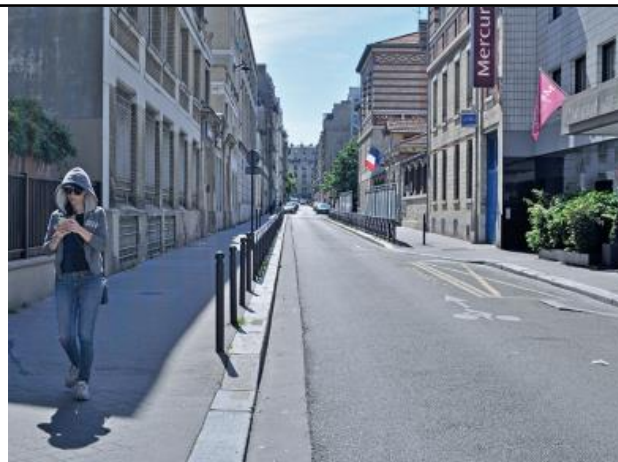
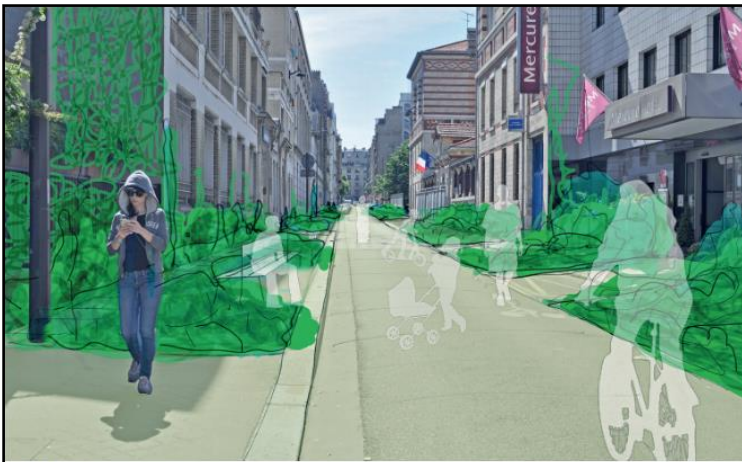
Source : Apur, DEVE



Rue de Bruxelles, 9^e



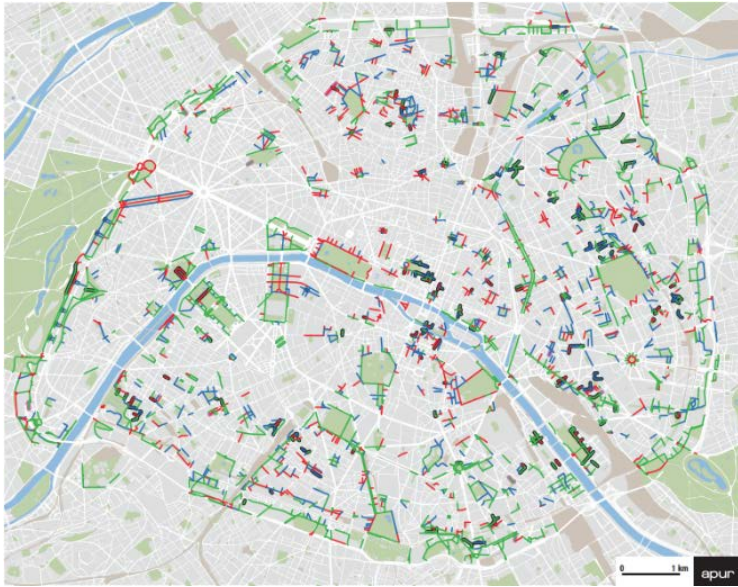
Passage des Récollets, 10^e



Rue Saint-Lambert, 15^e



Action 7/ Végétaliser les voies bordant les parcs, jardins, cimetières et terrains de sport de plein air



- Rue plantée à proximité d'un parc
- Rue non plantée sans potentiel à proximité d'un parc
- Rue non plantée avec potentiel à proximité d'un parc
- Rue piétonne à proximité d'un parc
- Rue école fermées et aires piétonnes créées à la rentrée 2020

Source : Apur, DEVE



Place Adolphe Max, 9e



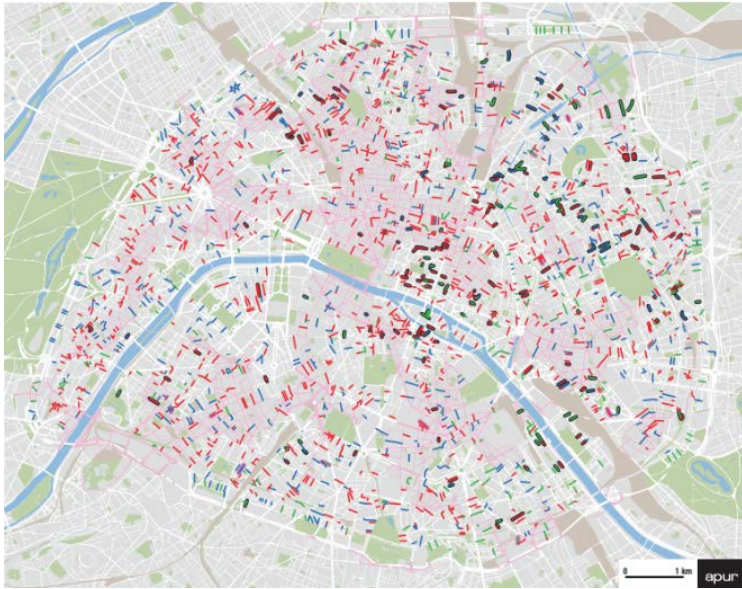
Rue du Général Blaise 11^e (square Gardette)



Rue Charles Moureu 13^e (Parc de Choisy)



Action 8 / Végétaliser les voies courtes et résidentielles



- Rue courte plantée
- Rue courte non plantée sans potentiel de plantation d'arbres
- Rue courte non plantée avec potentiel de plantation d'arbres
- Rue courte piétonne
- Rue courte fermées et aires piétonnes créées à la rentrée 2020
- Secteurs à plus de 7 minutes d'un îlot de fraîcheur nocturne

Source : Apur, DEVE



Rue Prévost Paradol 14^e



Passage de Melun, Paris 9e



Rue Serret 15^e



Quelques exemples de réalisations récentes



Avenue Daumesnil, 12^e



Rue de Boutebrie, 5^e



Villa Marcès, 11^e



Place Adolphe Max (square Hector Berlioz), 9^e

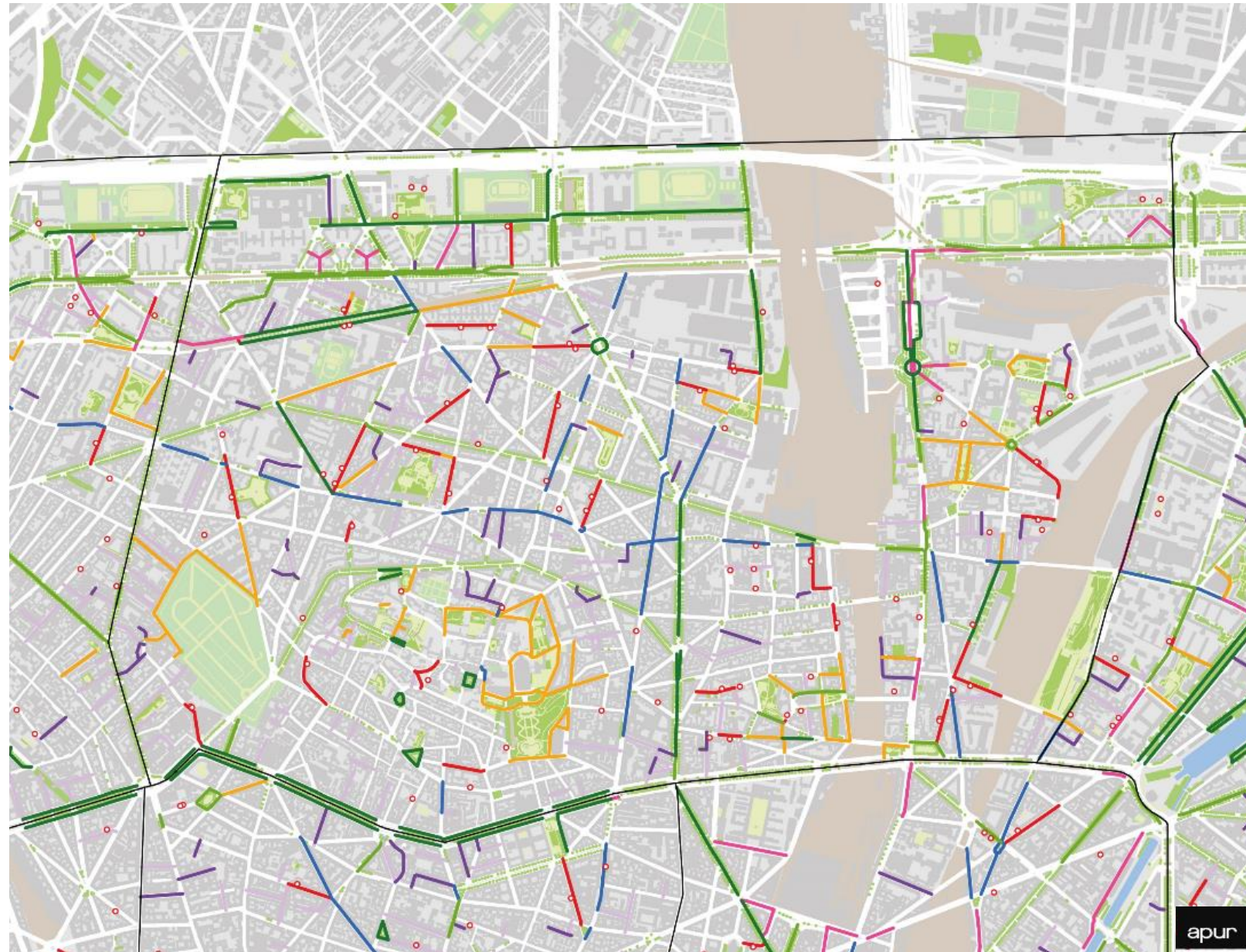
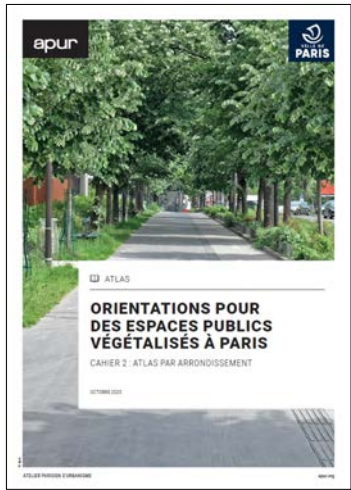


Rue de Noisy-le-Sec (square Léon Frapié), 20^e



Rue des entrepreneurs, 14^e

Une déclinaison dans un atlas par arrondissement exemple du 18^e arrondissement



AXE 1 : GRANDES VOIES STRUCTURANTES À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

- 1- Double alignement existant
- 2- Double alignement disparu
- 3- Alignement existant sur trottoirs de plus de 6 m de large
- Autres plantations sur l'espace public
- 4- Rue de plus de 19 m de large non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 5- Rue de faubourg non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres

AXE 2 : RUES JARDIN DE PROXIMITÉ

- 6- Rue à proximité d'une école, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- École maternelle, élémentaire et collège, publics et privés
- 7- Rue à proximité d'un parc, cimetière ou terrain de sport de plein air, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8- Rue résidentielle, non plantée, présentant un potentiel de plantation d'arbres
- 8bis- Rue résidentielle, non plantée, ne présentant pas de potentiel de plantation d'arbres

Par ailleurs, deux sites particuliers pour Paris : la ceinture verte

RENFORCER LA CEINTURE VERTE ET LES LIENS AVEC LES ESPACES PAYSAGERS VOISINS

Une démarche engagée : forêts urbaines, centres et parcours sportifs et paysagers, parcs urbains...



1. Parc Martin Luther King



2. Cimetière des Batignolles



3. Square de la rue Henri-Huchard



4. Square René-Binet



6. Parc Chapelle Charbon



7. La forêt linéaire



8. Parc de la Villette



25. Square Parodi



24. Les abords du bois de Boulogne



23. Hippodrome d'Auteuil



22. Serres d'Auteuil



21. Parc Suzanne Lenglen



20. Square du docteur Calmette



- Espaces verts publics projetés
- Espaces publics créés et requalifiés
- Bois - Forêt
- Parcs, jardins, cimetières paysagers
- Plaines de jeux et terrains de sports



9. Parc des Hautesurs



10. Jardin Serge Gainsbourg



10. Square Léon Fraipé



11. Porte de Montreuil



12. Cimetière de Saint-Mandé



19. Jardin Anna-Marly



18. Square du Serment de Koufrat



17. Cité internationale



16. Parc Montsouris

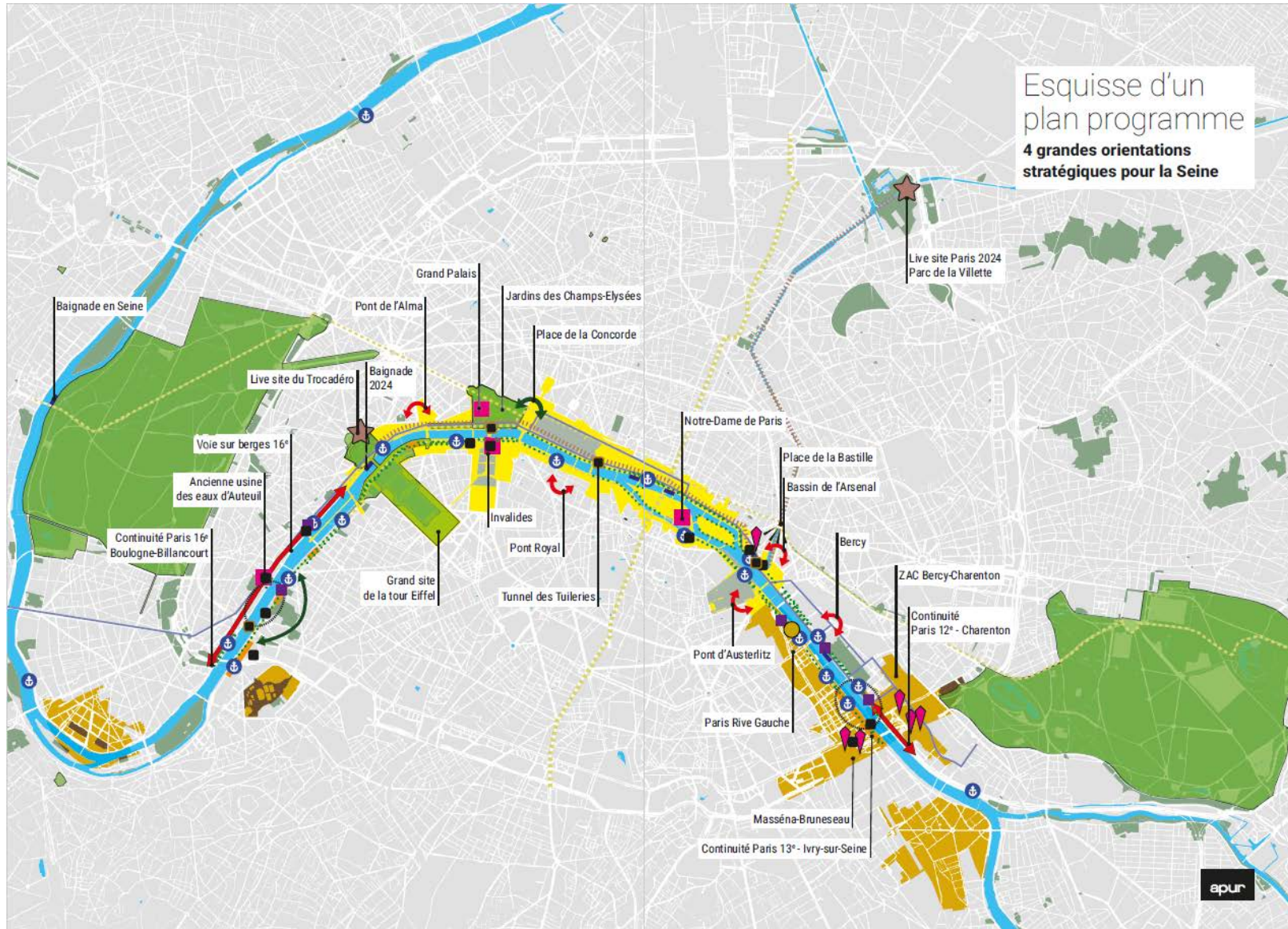


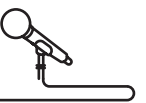
15. Parc Kellermann



13. Les abords du bois de Vincennes

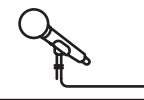
Par ailleurs, deux sites particuliers pour Paris : et les berges de Seine et les canaux





L'ensemble des travaux de l'Apur est réalisé avec le soutien de ses 27 partenaires adhérents





Nous vous remercions de votre participation.

RDV pour le prochain

Apur'café

21 janvier 2021

Lieux innovants
&
Universités

En collaboration avec l'Epaurif

